

## BTS GPME Gestion de la PME - Détail de la Certification

L'examen est national. Il correspond à une certification professionnelle de niveau 5 (Bac + 2) soit un équivalent universitaire de 120 points ECTS.

Il a lieu une fois par an, de mi-mai à fin juin.

Le diplôme s'obtient avec une moyenne générale de 10/20.

Il est composé de 6 unités (ou blocs de compétences) qui peuvent se valider indépendamment et dont le bénéfice peut être conservé pendant 5 ans :

- 3 unités de matières générales de U1 à U3
- 3 unités professionnelles de U4 à U6

Épreuves	Unité	Coef	Forme	Durée
<b>E1 Culture générale et expression</b>	U1	4	Écrit	4h
<b>E2 Langue vivante étrangère 1</b> Sous-épreuve E21 : - Compréhension de l'écrit et expression écrite	U21	3 2	Écrit	2h
<b>Production orale en continue et interaction</b>			Oral	20 mn
Sous-épreuve E22 : <b>Compréhension de l'oral</b>	U22	1	Oral	20 mn
<b>E3 Culture économique, juridique et managériale</b>	U3	6	Écrit	4h
<b>E4 Gérer la relation avec les clients et fournisseurs de la PME</b>	U4	6	Oral sur poste informatique à partir d'un Dossier Produit par le candidat	1h Préparation 1 heure
<b>E5 Gestion des risques de la PME, GRH</b> Sous-épreuve <b>E51 Participer à la gestion des risques de la PME</b>	U51	4	Oral à partir d'un Dossier Produit par le candidat	30 mn
Sous-épreuve <b>E52 Gérer le personnel et contribuer à la GRH de la PME</b>	U52	4	Écrit	2h30
<b>E6 Soutenir le fonctionnement et le développement de la PME</b>	U6	6	Écrit	4h30

Registre National des Compétences : RNCP N° de fiche RNCP32360

Voir la certification officielle : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/32360/>